

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
ayant donné procuration : 0
absent excusé : 0
absents : 0
exclus : 0

Date de la convocation
16 mars 2026

Date d'affichage
20 mars 2026

Objet de la délibération
Proposition des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de Pays de Montbéliard Agglomération au scrutin secret et à la majorité absolue

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 37/2026

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt mars à 19h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne WIDMER Alain LEMOINE, Sévérine DEMAIZIERE, Abdessamad KADDOURI, Sophie DE CARVALHO ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Arthur GROSJEAN, Julie GARZETTA, Julien GOUVERNE

Était absents :

Était représenté :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Vu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal vote une proposition de délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de Pays de Montbéliard Agglomération :

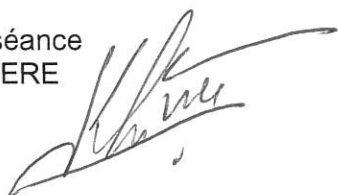
Sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue et par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Monsieur Robert PERSONENI, Maire - délégué titulaire – né le 14/03/1962 à Audincourt – 5 rue des Vergers à COURCELLES-LES-MONTBELIARD – Retraité – assujetti aux impositions directes locales – courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr
- Madame Hakima KOCH, 1ère adjointe - déléguée suppléante – née le 03/02/1969 à Montbéliard – 14 rue de la Combe aux Pins à COURCELLES-LES-MONTBELIARD - Enseignante – assujettie aux impositions directes locales – courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr

La proposition est donc la suivante : le délégué titulaire est Robert PERSONENI et la déléguée suppléante Hakima KOCH.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,
Robert PERSONENI

